



Vente appartement tva 5.5% sur plan

Par **saverimoutou**, le **24/12/2010** à **10:14**

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un appartement en Décembre 2009 d'un appartement sur un programme immobilier neuf.

Le programme faisait l'objet d'une baisse de la TVA à 5,5%.

Etant en couple depuis 7mois maintenant, nous avons décidé d'acheter un bien à deux. Je souhaite remettre mon bien en vente, et je ne sais pas quel sont les conséquence par rapport à cette lois de TVA 5,5%...

Dois-je revendre mon appartement à 19,6%, puis je vais être redevable du gap 5.5 > 19.6 ? J'ai également bénéficié du prêt à taux 0...

Je ne sais pas du tout comment m'y prendre... Mettre mon appartement en agence, voir avec le promoteur...

Merci de votre aide,
Cordialement,
Samuel